



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Bureau National (BN) et le Secrétariat National (SN) du SAES se sont réunis respectivement le vendredi 29 et le samedi 30 septembre 2023 à Dakar à l'effet d'examiner le niveau de respect du protocole d'accord SAES-Gouvernement du 06 janvier 2023 ainsi que la situation universitaire avant la reprise en octobre 2023. Le SN,

constatant que le protocole d'accord n'est pas respecté, et, en particulier, que :

- les veuves et veufs du personnel d'enseignement et de recherche (PER) **ne bénéficient toujours pas d'une pension de réversion** dans les proportions prévues par la loi, malgré les prélèvements supplémentaires effectués sur les salaires des enseignants-chercheurs et chercheurs en activité ainsi que l'augmentation de la charge du PER;
- certains blocs scientifiques et/ou pédagogiques **entamés depuis 2015** dans les établissements du supérieur n'ont toujours pas été livrés, encore moins équipés malgré l'afflux massif de bacheliers ;
- le projet des « 100 laboratoires » est **totalelement bloqué** malgré la cérémonie de remise d'une partie du matériel toujours pas réceptionné par les universités ;
- le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) **n'a donné aucune réponse concrète** quant à la finalisation du programme de recrutement 2022-2026 d'enseignants-chercheurs et chercheurs demandé par le Président de la République depuis le 07 avril 2022 ;
- le MESRI **tergiverse** sur la question de la gouvernance et du financement de la recherche ainsi que celle du CAMES alors que tous les travaux de commission ont déjà été restitués depuis le 8 avril 2021 ;
- les budgets, qui ne sont **ni sincères ni équilibrés**, entraînent le **non reversement** des cotisations sociales du PER au Fonds National de Retraite (FNR), les **retards** dans le paiement des salaires et des sommes dues, l'impossibilité pour les enseignants-chercheurs et chercheurs d'effectuer leurs missions de recherche, etc. ;
- **l'audit du foncier des universités** n'a pas été effectué et l'acte annulant l'affectation d'une partie de l'assiette foncière de l'ESEA à un **promoteur privé** n'a pas été pris,

constatant que :

- tous les efforts consentis par les enseignants-chercheurs pour un retour à un calendrier académique normal ont été anéantis **par les fermetures intempestives et continues des universités publiques au gré du calendrier électoral** ;

- aucun acte concret n'a été posé dans le sens de la réouverture dans certaines universités,

décide, en guise d'avertissement, de :

- surseoir, y compris les activités pédagogiques (cours, soutenances, délibérations), à toute participation à des activités administratives et réunions **le mercredi 11 et le jeudi 12 octobre 2023** ;
- tenir des assemblées générales (AG) de campus en présentiel le mercredi 11 octobre 2023 pour évaluation ;
- organiser **une conférence de presse le jeudi 12 octobre 2023 à 10 h** au restaurant du SAES du campus de l'Université Cheikh Anta Diop de DIOP pour éclairer l'opinion publique,

et, par conséquent, exige :

- la **réouverture immédiate** de toutes les universités publiques pour une reprise des enseignements en présentiel ;
- la **sécurisation des personnes et des biens** au sein des universités et écoles ;
- **l'arrêt de l'arrimage du calendrier académique au calendrier électoral** ;
- **le respect du protocole** d'accord SAES-Gouvernement du 6 janvier 2023.

Le SAES informe les parents d'étudiants et l'opinion publique que **malgré la bonne volonté, la disponibilité** et les **alertes du BN** qui **privilégie la concertation**, le MESRI se laisse aller dans une certaine forme d'inertie. Ainsi, aucune responsabilité ne pourrait être imputée au SAES sur les perturbations à venir dans le sous-secteur de l'enseignement supérieur.

Fait à Dakar, le 30 septembre 2023.



Le Secrétariat National